

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/CN.4/L.41
30 mai 1953

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

COMMISSION DU DROIT INTERNATIONAL
CINQUIEME SESSION

ORDRE DU JOUR DE LA CENT QUATRE-VINGT-QUATRIEME SEANCE
qui se tiendra au Palais des Nations à Genève,
le lundi 1er juin 1953 à 15 heures

1. Ouverture de la session
2. Election du Bureau
3. Adoption de l'ordre du jour de la cinquième session.